

Message en réponse à ceux qui pleurent sur la fin du déminage en Casamance

INDIGNEZ-NOUS ET RENDONS A CESAR CE QUI EST A CESAR

Depuis une semaine je pose une question : Je réponds ou je ne réponds pas ?

Mon père disait la parole est d'argent mais le silence est d'or. Mon père est décédé, que la terre lui soit légère et que dieu l'accepte au paradis. Il ya bien longtemps déjà, en octobre 1984, que j'ai choisie ma voie, quitte à le payer parfois très cher, comme en Casamance. Ma vie ne sera jamais un long fleuve tranquille.

En entame, faire démarrer les actions en 2007 c'est oublier ceux qui ont travaillé depuis 1999 dans l'éducation aux risques et l'assistance aux victimes. Sans compter l'étude d'urgence sur l'impact des mines de Handicap International en 2006. C'est sur les résultats de celle-ci que s'est appuyée la stratégie d'intervention des opérateurs de déminage.

Le conflit qui opposait le MAE au Mindef est un problème de personnes, au cinéma on dirait de casting. L'égoïsme et le clientélisme de certains ont engendré des rancœurs compréhensibles. Les militaires devaient être associés étroitement à la montée en puissance du CNAMS. Le même conflit personnel opposera le CNAMS à l'ANRAC. Des fois on se serait cru dans une cour de maternelle. Mais comme il n'y avait pas d'arbitrage les choses ont duré longtemps jusqu'à ce que le bailleur financier principal, la CE, sonne d'alarme.

Dans le même temps certaines ONG en mal de financements se sont mises à se tirer les unes sur les autres et surtout de la compagnie Sud-Africaine Mechem, les taxant de mercenaires au service des FAS. Une ONG ira même jusqu'à aller chercher le soutien de représentants du MFDC. Après il ne faut pas être surpris quand les démineurs de Mechem se font prendre par les combattants du MFDC. D'ailleurs à l'époque des journaux titreront « des démineurs sud-africains... » C'est dire si l'infamie a porté ses fruits.

En revanche, je n'ai pas le souvenir que le CNAMS n'ait jamais omis de respecter les normes internationales. Mais je connais des cas d'ONG qui ont travaillé à tort et à travers et qui aurait mérité cent fois de perdre leur accréditation je ne vais pas déballer les poubelles, ça pue pour tout le monde et je m'inclus dedans. Car je ne suis pas vierge de reproches.

Avant de jeter des pierres à tout va il faut analyser le pourquoi de la lassitude des bailleurs. Les ONG feraient bien de se regarder dans une glace en se posant la bonne question « où est-ce que j'ai merdé ? » au lieu de tout mettre sur le dos du voisin.

Quand une ONG produit 200.000m² en 16 mois une compagnie de déminage en fait 400.000 en un an... trouvez l'erreur ? Je pose la question à certains chefs de projets ou de missions des ONG : « elles se sont bien passées vos vacances en Casamance ? La mer était assez chaude au Cap Skirring ? »

Quand on construit sa stratégie d'intervention sur l'espérance que le concurrent n'aura plus de financement et que l'on va récupérer la machine (sinon à quoi servent huit CDEM ?), est-ce qu'on est un humanitaire ?

Quand une ONG retourne quatre fois dans le même village, est qu'il n'y a pas des questions à se poser ? Quand une ONG dilapide les fonds du bailleur pourquoi s'étonne-t-elle lorsque le bailleur décide d'arrêter l'aventure ? Pour moi c'est normal ! Pas pour vous !

Le MAE avait promis en 2012 de mobiliser des fonds... mais rien n'est venu, ou si peu. Ça c'est vrai !

Le PNUD, dont on semble oublier qu'il a une grosse responsabilité dans la mobilisation des ressources et le contrôle de leurs utilisations... personne n'en parle. Tu m'étonnes, étant donnée leur inaction ils font profil bas ! C'est à se demander s'ils travaillent dans le développement ou le maintien de la région dans le sous-développement afin que leurs enfants, neveux et nièces puissent reprendre le flambeau. Pas tous, je globalise, il y en a qui travaillent... souvent des casamançais !

Les bailleurs sont fatigués des guéguerres personnelles, de l'amateurisme de certains opérateurs et du manque d'arbitrage du Gouvernement comme des Nations Unies. On est loin d'atteindre le but final, un Sénégal sans mines à l'horizon de décembre 2015. Et pourtant le problème des mines en Casamance est relativement faible et devrait déjà être sans impact si chacun y avait mis du sien au lieu de tirer la couverture à lui.

Non le déminage n'est pas une cause nationale, le paludisme est bien plus mortel avec un impact socio-économique bien plus important. Mais le déminage c'est plus flashy pour les journalistes, alors allons-y pour la grande cause nationale.

Aidez le CNAMS, travaillez en osmose avec les partenaires de l'action antimines, écrivez des projets crédibles, améliorer votre gestion de la qualité et vous verrez peut-être les bailleurs s'intéresser à ce que vous faites.

Surtout arrêter de pleurer dans les médias, c'est pitoyable.

Si vous êtes bons vous trouverez du travail ailleurs, sinon il faut penser à se recycler !

Manuel Gonzal

On ne réveille pas un ours qui dort...